



LES MONTAGNES QUI RELIENT LES HOMMES

REÇU LE,

- 6 JAN. 2021

n° 2

A Luzenac, le 29 DEC. 2020

Madame le Maire
Mairie
09220 SIGUER

OBJET : Demande de mise en service d'une navette hebdomadaire au départ de Siguer

Communauté de Communes de la Haute-Ariège

Siège social

13, Route nationale 20
09 250 Luzenac
t. 05 61 64 68 00
f. 05 61 64 41 08
administration.generale@cc-hauteariege.fr

www.cc-hauteariege.fr

Référent

Gilles BLOQUE
Directeur Général des Services
t. 05 61 64 68 00
dgs@cc-hauteariege.fr

Madame le Maire,

Le 9 novembre dernier, j'ai été saisi par plusieurs habitants de la commune de Siguer, afin que la Communauté de Communes de la Haute Ariège mette en service une navette hebdomadaire au départ de Siguer. A ce courrier, dont vous avez été également destinataire, était joint une liste de signataires de la demande.

Comme vous le savez, je souhaite placer la question des déplacements et des mobilités parmi les premières priorités du mandat communautaire qui vient de s'engager.

Il s'agit en effet d'un point crucial que nous devons traiter pour répondre à un réel besoin de nos concitoyens.

Cela suppose de bien identifier l'ensemble des besoins de déplacement, les offres de service existantes, mais également les interfaces avec les services de transports réguliers, qu'il s'agisse des lignes régulières ou bien encore de la desserte ferroviaire. Il s'agit également d'associer à nos réflexions les territoires voisins de Tarascon et de Foix. C'est pour cette raison que j'ai souhaité que l'élaboration du PLUIH consacre un volet spécifique à la question des mobilités.

Je compte donc beaucoup sur le diagnostic correspondant, dont la restitution est prévue pour le mois de septembre 2021, afin de mettre en œuvre les services et les actions les plus adaptées aux besoins et aux spécificités de notre territoire.

Vous pouvez donc assurer à vos administrés, de ma volonté et de celles des élus de la Haute Ariège, de traiter rapidement cette question, en leur précisant que les démarches préalables ont été engagées. A ce titre, vous pouvez les inviter à renseigner le questionnaire mis en ligne sur le site internet de la CCHA, afin que le plus grand nombre puisse enrichir le diagnostic et nourrir les réflexions à venir.

Vous en remerciant par avance, et restant à votre disposition pour tout complément d'informations,

Je vous prie de croire, Madame le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.



Le Président,
Alain NAUDY